



SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

ÉPREUVE PRATIQUE DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Coefficient : 7

IMAGERIE MÉDICALE DIAGNOSTIQUE

Durée : 1 heure

Coefficient : 2,5

50 points

1. Radiographie conventionnelle.

1.1. Partie pratique : une incidence tirée au sort (n° 1 à 36), *durée 20 minutes*

16,5 points

Un cas clinique vous sera proposé (situation en urgence ou en consultation)

La réalisation ne comportera pas la prise de cliché.

La manipulation sera suivie d'une interrogation orale en rapport avec celle-ci, portant sur :

- la prise en charge du patient en rapport avec le cas clinique
- les critères de réussite de l'image,
- le repérage des structures anatomiques,
- la connaissance et la maîtrise du matériel radiologique,

1.2. Interrogation orale : question de radiographie conventionnelle avec produit de contraste (n° 1 à 13), *durée 10 minutes.*

8,5 points

2. Imagerie en coupe.

2.1. Interrogation orale portant sur la technologie TDM et sur une analyse d'images scannographiques (n° 1 à 13), *durée 15 minutes*

12,5 points

2.2. Interrogation orale portant sur la technologie IRM et sur une analyse d'images obtenue par cette technologie (n° 1 à 13), *durée 15 minutes*

12,5 points